

L'accompagnement PLIE, c'est quoi ?

L'aide à la recherche d'emploi

> La Boutique Club Emploi :

des actions collectives de recherche d'emploi (Clubs et ateliers CV), des accompagnements individuels avec le soutien d'un conseiller professionnel.

> Le « Cap parrainage » :

un cadre d'entreprise vous accompagne dans votre recherche d'emploi sur son lieu de travail.

L'accès à des formations

> Des formations et des immersions en entreprises proposées dans différents secteurs d'activités.

Des opportunités de retour à l'emploi

> Par la mise en relation avec des entreprises de Gennevilliers et l'organisation d'évènements ponctuels.

> Par des contrats de travail dans les structures d'insertion (CDDI) et dans des entreprises classiques dans différents domaines d'activité.

> Par des actions de pré-recrutements confiées au PLIE par les entreprises.

L'aide à la création d'activité

> Par des rendez-vous avec un conseiller à la Boutique de gestion et à la semaine de l'émergence pour définir et construire votre projet.

Une orientation pour vos démarches administratives et sociales

> Par la permanence d'un conseiller relais à la Boutique Club emploi.

Les contacts

des conseillers référents du PLIE dans les structures d'accueil



La Boutique Club Emploi pour les demandeurs d'emploi

6, place Indira-Gandhi - 92230 Gennevilliers
boutiqueclubemploi@ville-genevilliers.fr
Tél. 01 40 85 67 80



L'Espace Insertion pour les bénéficiaires du RSA

31/33, avenue Chandon - 92230 Gennevilliers
Tél. 01 40 85 48 40



La Mission Locale pour les jeunes de 16 à 25 ans

5, rue des Chevrins - 92230 Gennevilliers
missionlocale@mlgennevilliers.reseau-idf.org
Tél. 01 41 21 40 20

Pour plus d'informations



Le PLIE de Gennevilliers

177, avenue Gabriel-Péri - 92230 Gennevilliers
plie@ville-genevilliers.fr
Tél. 01 40 85 66 04
Fax 01 40 85 68 97



Le PLIE

Plan Local
pour l'Insertion et
l'Emploi de Gennevilliers

Un accompagnement personnalisé pour le retour à l'emploi durable



Le PLIE

Pour qui ?

Les Genevillois

> demandeurs d'emploi
de longue durée

ou
> bénéficiaires
du RSA

ou
> âgés de 16 à 25 ans

Comment ?

> Des entretiens réguliers
avec un conseiller
du PLIE

> Un travail
sur votre projet
professionnel

> Un accompagnement
pour votre recherche
d'emploi ou de formation

Votre parcours

